

Présents : M. Bru, Mme Bru, M. Carvalho, M. Chevreau, Mme Corron, M. de Leudeville, Mme de Mun, Mme Fea Mesnage, Mme Girard Bourgeois, Mme Guez, M. Huitelec, M. Lagorce, M. Link, Mme Loutrel, Mme Matthieu, M. Mulachie, M. Petelle, M. Peyrot, Mme Rivière d'Arc, Mme Studler, M. Vianes, M. Boussières, M. Depont et Mme Vuillet.

Excusé(e)s : Mme Charensol et M. Touaty.

Point d'actualité de M. Pacôme Rupin, élu référent du Conseil de quartier

M. Pacôme Rupin présente ses vœux aux membres du Conseil de quartier et souligne l'importance en 2016 de rentrer en plein exercice de la réforme des Conseils de quartier.

Il souhaite échanger sur la communication publique de la future extension des zones 30 et zones de rencontre, votée au Conseil de Paris de mai 2015. Il précise que les services chargés de mettre en place le projet (Direction de la Voirie et des Déplacements de la Ville de Paris et Préfecture de Police de Paris) seront présents à la réunion publique du 28 janvier 2016. Lors de la dernière réunion, un vote à l'unanimité a affirmé le souhait des membres du Conseil de quartier d'organiser la réunion publique sur l'île Saint-Louis. Compte tenu du fait que ces modifications de circulation impactent également les quartiers Saint-Gervais et Arsenal, le Maire du 4^e M. Christophe Girard a décidé d'organiser cette réunion en Mairie du 4^e arrondissement.

M. Pacôme Rupin annonce la prochaine étape dans laquelle les conseils de quartier du 4^e ont un rôle décisif et peuvent être force de proposition : la plateforme numérique de dépôt de projet au budget participatif 2016 va s'ouvrir le 19 janvier pour une période d'un mois. Il rappelle que le budget participatif a été mis en place en 2014 et que ce dispositif novateur pour la Ville de Paris voit son fonctionnement s'améliorer à chaque édition. Il annonce que l'enveloppe du budget participatif 2016 approche les 1,5 million d'euros et que le montant du budget d'arrondissement s'est vu largement augmenté cette année en raison de l'abondement important cette année de la Mairie de Paris (2 euros versé pour un euro versé par la Mairie d'arrondissement). Il souligne la pertinence de proposer des projets non retenus l'an passé en raison notamment du montant de l'enveloppe. Il cite les exemples des projets de rénovation du parvis Notre-Dame et du square Jean XXIII, qui pourraient être proposés au budget participatif parisien, lesquels projets sont souvent évoqués en réunion.

Il annonce par ailleurs l'élection du binôme présidentiel prévu lors de la prochaine réunion de février du Conseil de quartier.

Cadenas

La présidente du Conseil de quartier Mme Colette Guez souhaite féliciter le travail du Conseil de quartier mené contre la prolifération des cadenas sur le pont de l'archevêché. Elle fait remarquer l'ampleur des dégâts causés par l'accrochage sauvage des cadenas sur le pont. Les membres du Conseil de quartier souhaitent connaître le coût de la réfection du pont de l'archevêché et mettent en garde la Mairie du 4^e sur la prolifération importante des cadenas dans l'espace public (grille du square Notre-Dame, arceaux métalliques sur les quais...). Elle s'interroge sur les moyens de la Mairie de Paris d'affirmer sa position contre les cadenas et propose par exemple la mise en place d'un décret interdisant la pose des cadenas ou l'interdiction aux bouquinistes de vendre des cadenas...

M. Pacôme Rupin rappelle qu'après les élections du Maire du 4^e, M. Christophe Girard a vivement souhaité répondre à la demande du Conseil de quartier au sujet de l'enlèvement des cadenas. Les membres du Conseil le remercient.

Réunion publique du 28 janvier sur l'extension des zones 30 et des zones de rencontre dans le quartier Les Iles.

Mme Colette Guez explique que quelques membres du Conseil de quartier se sont réunis pour échanger sur la mise en place de zones 20 et 30 sur les îles et la suppression des places de stationnement.

Elle fait part de la satisfaction et de l'avis favorable du Conseil de quartier à réduire la vitesse de circulation de à 30 km/h et explique que le problème majeur réside dans la suppression des places de stationnement. Les membres du conseil de quartier, suite à la réception d'un courrier du Maire du 4^e, se demandent si la région Ile-de-France a été sollicitée pour subventionner les 325000 euros de dépenses. Il est regretté que les habitants ne soient pas mentionnés dans ce courrier. Les membres du Conseil de quartier s'interrogent sur l'impact de cette mise aux normes, notamment sur les stationnements moto et vélo. M. Pacôme Rupin précise que la réunion publique du jeudi 28 janvier apportera des réponses aux membres du Conseil de quartier et que les avis sur la réduction de l'automobile dans l'espace public sont divers.

M. Pacôme Rupin explique qu'il est important que l'ensemble des points de vue soient entendus et que les élus municipaux sont des portes paroles de la Ville de Paris. En application à la charte des Conseils de quartier, il invite les membres du Conseil de quartier à proposer des idées, votées par la majorité, pour l'aménagement de ces rues. Il précise qu'une nouvelle signalétique sera mise en place.

Les membres du Conseil de quartier font remarquer les délais tardifs pour communiquer largement sur la réunion publique du 28 janvier.

Présentation du BP 2016.

Mme Amanda Gouater, Service civique à la Mairie du 4^e, présente le budget participatif 2016 et rend compte des éditions 2014 et 2015. Elle rappelle que deux budgets participatifs existent dans le dispositif : le budget participatif parisien et le budget participatif d'arrondissement.

Elle rappelle les trois conditions de recevabilité des projets au budget participatif : répondre à un motif d'intérêt général, être dans les champs de compétence de la Ville de Paris et relever d'une dépense d'investissement sans dépense de fonctionnement trop importante.

Les membres du Conseil de quartier expliquent que les différents projets proposés l'an passé n'ont pas été retenus au vote. Les membres du Conseil de quartier font remarquer que le projet d'installer des sanisettes sur les îles est un problème majeur qui ne relève pas des projets proposables au budget participatif. Il est demandé par un nouveau membre qui décide d'installer des sanisettes à Paris.

Domaines d'action du Conseil de quartier Les Iles

Les anciens membres du Conseil de quartier réengagés dans leurs rôles de conseillers de quartier affirment que l'hygiène et le patrimoine sont leurs priorités.

Des nouveaux membres proposent d'organiser des animations dans le quartier, afin de développer, en complément des événements nationaux, une programmation de quartier telle la fêtes des voisins. Ils souhaitent développer la vie de quartier en développant les rapports entre riverains, les visites et la vie locale.

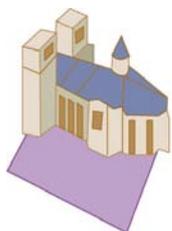
Divers

Il est évoqué l'article du Journal du dimanche nominant l'architecte M. Claude Perrault pour imaginer l'île de la Cité en 2040. Se pose la question de l'avenir du centre de Paris au regard du nombre important de bâtiment qui seront libérés dans les prochaines années. L'article est diffusé sur le site de la Défense du quartier Notre-Dame et de ses environs pour plus de précisions.

Les membres du Conseil de quartier envisagent de se réunir le mardi 2 février 2016 pour travailler à des propositions au budget participatif 2016.

Prochaines réunions du bureau

Lundi 15 février, de 19h à 21h, en salle Voyelles du Pôle Citoyen de la Mairie du 4^e



Présents : Mme Bertin, M. Bru, Mme Bru, Mme Charensol, M. Chevreau, Mme Corron, Mme Fea Mesnage, Mme Girard Bourgeois, Mme Guez, M. Huitelec, M. Lagorce, M. Link, Mme Loutrel, Mme Matthieu, M. Peyrot, Mme Rivière d'Arc, Mme Studler et Mme Vuillet.

Excusé(e)s : M. de Leudeville, Mme de Mun, Mme Huignard, Mme Orhant, M. Petelle et M. Lot

Introduction de Mme Colette Guez

Suite au renouvellement des membres du Conseil de quartier et conformément à la charte des Conseils de quartier du 4^e, il est prévu lors de cette réunion du Conseil de quartier de renouveler la présidence. Mme Colette Guez annonce finir ce soir son mandat de présidente après neuf années d'engagement au Conseil de quartier. Elle souhaite préciser aux membres présents que sa préoccupation principale a été de maintenir la qualité du cadre de vie dans les îles, de travailler étroitement avec les commerçants et les habitants et de mener de nombreuses actions. Malgré des résultats jugés modestes et des demandes pas toujours entendues, elle souligne la nécessité d'aller de l'avant.

Elle propose aux membres du Conseil de quartier de déposer un vœu auprès de la Mairie du 4^e suite à l'annonce de l'extension des zones 20 et 30 dans le quartier et la suppression envisagée des places de stationnement induites par l'adaptation des rues aux normes pompiers. Elle procède à la lecture du vœu et à un vote pour savoir si les membres souhaitent présenter ce vœu au Maire du 4^e. Un temps d'échange sur le projet permet à chacun de s'exprimer. Les membres du Conseil de quartier sont unanimement favorables à la limitation de vitesse et à la réduction de voitures sur l'île de la Cité et l'île Saint-Louis mais trouvent excessifs de supprimer la quasi-totalité des places de stationnement. Il est également regretté que le projet ne soit pas écrit, certains membres absents en réunion publique auraient souhaité pouvoir le consulter. Il est demandé par ailleurs à la Mairie du 4^e le coût de l'opération.

Suite à une modification légère du vœu proposé, et après un vote à l'unanimité pour son dépôt, Mme Guez le remet au Directeur Général des Services de la Mairie du 4^e présent pour contrôler la procédure administrative du renouvellement de présidence.

Renouvellement du Conseil de quartier Les Iles

Les membres du Conseil de quartier sont unanimement d'accord pour accepter la procuration de M. Dominique Lot, absent pour des raisons de santé et représenté à la réunion. La coordinatrice des Conseils de quartier du 4^e explique qu'il a été refusé dans chacune des réunions des autres Conseils de quartier les demandes de procuration. Les membres du Conseil de quartier soulignent que la charte des Conseils de quartier du 4^e ne mentionne pas le cas de la procuration et qu'il est donc possible de l'accepter.

Deux binômes paritaires se sont portés candidats à la présidence du Conseil de quartier Les Iles : M. Nicolas de Leudeville au titre de président avec Mme Florence Mathieu en vice-présidente et M. Jason Huitelec au titre de président avec Mme Colette Guez en vice-présidente. M. Jason Huitelec se présente aux membres du conseil de quartier. Habitant de la rue des Deux Ponts, son métier d'urbaniste l'a habitué à la concertation et aux enquêtes publiques. Il explique avoir déposé des projets au budget participatif 2016 visant à répondre au problème de toilettes, à l'aménagement de la rue des Deux Ponts et du square Barye. Il était intéressé pour constituer un binôme avec un membre représentant l'île de la Cité. A défaut de candidat volontaire, il s'est rapproché de Mme Colette Guez, habitante de l'île Saint-Louis.

Compte tenu de l'absence prévue de M. Nicolas de Leudeville et d'une grande agitation collective menant à une confusion importante au moment de l'élection, l'élection du binôme présidentiel est repoussée à la réunion du Conseil de quartier du mois de mars.

Intervention de M. Pacôme Rupin, élu référent du Conseil de quartier

M. Pacôme Rupin regrette que les membres du Conseil de quartier présents soient convaincus que la Mairie du 4^e est à l'origine de la suppression des places de stationnement envisagée sur les îles. Il explique qu'aucune discussion ne peut dans ce cas être envisagée. Les membres du Conseil de quartier s'indignent de l'absence de concertation.

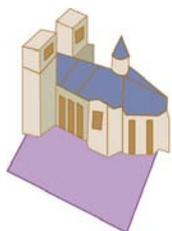
M Pacôme Rupin rappelle que depuis 2002 la Préfecture de Police et la Mairie de Paris travaillent pour adapter les rues parisiennes aux normes pompiers de façon progressive dans le temps. Il réitère qu'il n'ya pas eu d'intention directe de la Ville de Paris de supprimer des places de stationnement.

D'autre part les membres du Conseil de quartier font remarquer à la Mairie du 4^e que le magazine Centre Ville réceptionné par les riverains deux jours avant la réunion publique contenait un compte rendu de celle-ci alors qu'elle n'avait pas encore eu lieu. M. Pacôme Rupin entend l'erreur de communication évoquée. Il souligne la nécessité de devancer certaines dates afin de tenir les délais imprimeurs et pouvoir assurer la livraison du journal de l'arrondissement.

Prochaines réunions du bureau

de 19h à 21h, en salle Voyelles du Pôle Citoyen de la Mairie du 4^e

Lundi 14 mars, lundi 11 avril, lundi 9 mai et jeudi 16 juin 2016



Présent(e)s : Mme Bru, Mme Charensol, M. Chevreau, M. de Leudeville, Mme de Mun, Mme Fea Mesnage, Mme Guez, Mme Huignard, M. Huitelec, M. Link, Mme Loutrel, Mme Matthieu, M. Mulachie, M. Peyrot, Mme Rivière d'Arc et Mme Studler.

Excusé(e)s : M. Bru, Mme Vuillet et M. Touaty.

Renouvellement de la présidence du Conseil de quartier Les Iles

Suite au renouvellement des membres du Conseil de quartier de novembre 2015 et selon l'application de la nouvelle charte des Conseils de quartier du 4^e, l'élection de la nouvelle présidence du Conseil de quartier est organisée en début de réunion. Deux membres du Conseil de quartier constitués en binôme paritaire, M. Nicolas De Leudeville et Mme Florence Mathieu, se sont portés candidats à la présidence du Conseil de quartier Les Iles. Ils se présentent succinctement à l'assemblée. M. Nicolas De Leudeville habite quai d'Anjou depuis 3 ans et exerce un poste de consultant dans le digital. Il est membre du Conseil de quartier depuis deux années. Il souligne le remarquable travail réalisé par Mme Colette Guez qui quitte son mandat de présidence. Il rappelle les grands sujets du moment suivis par le Conseil de quartier : l'extension des zones 30 et la réduction du nombre de places de stationnement entraînée par la mise aux normes pompier d'un certain nombre de rues, la fermeture des berges de Seine à la circulation automobile, la propreté et l'activité commerçante sur les îles.

Il fait remarquer la complémentarité de son profil avec celui de Mme Florence Mathieu qui habite l'île de la Cité et y tient un commerce. Mme Florence Mathieu ajoute que cette représentativité complémentaire offre la possibilité d'avoir un référent par île. Ils expliquent par ailleurs que l'objet du Conseil de quartier ou du binôme présidentiel n'est pas d'avoir une opinion tranchée sur des sujets mais avant tout de faire remonter à la Mairie du 4^e les avis des membres. Il souhaite mettre en place des outils de communication afin d'une part d'instaurer un dialogue entre les membres du Conseil de quartier et entre deux dates de réunions. Ils envisagent d'avancer en concertation, sans « programme », dans le respect de la charte des Conseils de quartier du 4^e et rappellent les missions majeures associées à la présidence : la transmission de l'ordre du jour, le dialogue avec la mairie, l'animation des réunions en distribuant la parole de manière équilibrée, l'échange et faire remonter l'avis majoritaire des membres du Conseil de quartier. Les résultats de l'élection : sur 14 membres votants, 9 votent en faveur de la liste candidate et 5 bulletins blancs sont comptabilisés. Mr Nicolas de Leudeville et Mme Florence Mathieu sont élus président et vice-présidente du Conseil de quartier Les Iles.

Mme Denise Charensol présente son vœu de démission au sein du Conseil de quartier et quitte la réunion.

Point d'actualité de M. Pacôme Rupin, élu référent du Conseil de quartier

M. Pacôme Rupin salue le travail mené par Mme Colette Guez et exprime son plaisir d'avoir travaillé avec elle en dépit de l'agitation parfois forte des réunions. Il accueille le nouveau binôme de président et vice-présidente en les félicitant pour leur engagement dans cette instance de démocratie locale.

Il informe les membres du Conseil de quartier que M. Vincent Roger, Conseiller d'arrondissement d'opposition, va formuler, lors du Conseil d'arrondissement du mercredi 15 mars 2016, un vœu semblable à celui du Conseil de quartier, en faveur de la mise en place d'une concertation sur le projet de Zone 30. Une réponse officielle sera apportée à ce vœu dans le cadre du Conseil.

M. Pacôme Rupin, en réponse au vœu du Conseil de quartier, propose de réexpliquer les tenants et les aboutissements de la réduction des places de stationnement prévues sur l'île Saint-Louis et l'île de la Cité. Il précise avoir rencontré les pompiers et la Préfecture de Police et procède

à la lecture d'un extrait de la lettre du Maire du 4^e envoyé à M. Vincent Roger et Mme Nathalie Kosciusko-Morizet. En réponse à la demande du Conseil de quartier, il explique qu'aujourd'hui il n'est pas possible d'envisager une concertation ou une consultation sur ce projet, qui répond à une mise aux normes de sécurité appliquée depuis 2004 et à l'application de la loi. C'est pourquoi la Mairie du 4^e a toujours abordé cette mise aux normes comme une information.

Les membres du Conseils de quartier demandent à la Mairie du 4^e quand cette mise aux normes va être réalisée. Pacôme Rupin annonce qu'il est envisagé une application à l'hiver 2016 en même temps que la mise en zone 30 des rues et que le projet soit finalisé au niveau de la DVD. Les membres du Conseil de quartier demandent un calendrier précis de l'opération. Ils souhaitent connaître le nombre de places qu'il va rester et les alternatives et marges de manœuvre qui restent aux riverains. Ils demandent s'il ne peut pas y avoir une réflexion sur les rues qui n'ont pas de stationnement et qui sont aux normes telles certaines rues de l'île de la Cité. Ils souhaitent également connaître le nombre de riverains ayant une carte de résidents sur les îles. Il est évoqué le nota du décret qui précise que cette mise aux normes ne concerne que les bâtiments neufs post 2015. Les membres du conseil de quartier partagent l'avis que l'argument de sécurité ne fonctionne pas compte tenu des bâtiments du 17^e siècle présents sur les îles. M. Dubuisson, en charge du site islparis.com, envisage une procédure, au titre de son association, auprès du tribunal administratif. Mme Florence Mathieu précise en effet que le Conseil de quartier n'a pas de statut juridique. M. Pacôme Rupin informe par ailleurs les membres du Conseil de quartier que le Maire du 4^e a proposé qu'il y ait une médiation avec un juriste.

Face à l'inquiétude des membres du Conseil, M. Pacome Rupin explique que tout membre qui veut consulter les plans peut prendre rendez-vous au cabinet du maire du 4^e. Les membres du Conseil de quartier s'interrogent sur le devenir des stationnements deux roues dont le nombre est important sur les quais. Les membres du Conseils de quartier font remarquer que le Maire du 4^e n'a pas fait le calcul d'impact de ce projet mis en place un peu de manière autoritaire et souhaitent qu'un peu de souplesse soit apportée notamment dans le calendrier de mise en place.

Les membres du Conseil de quartier insistent sur la nécessité d'avoir des alternatives intelligentes. Ils demandent à nouveau le coût l'opération et en réponses au vote unanime des membres à la dernière réunion, souhaitent une lettre du Maire du 4^e.

Le budget participatif : propositions individuelles de certains membres

M. Jason Huitelec informe les membres du Conseils de quartier de ses propositions déposées à titre individuel au budget participatif 2016. Ses différents projets émanent des constats partagés et sujets abordés lors des réunions du Conseil de quartier : aménagement de la rue des deux ponts, cadenas (projet déposé au budget participatif parisien), création de toilettes publics, équipement sur l'île Saint-Louis pour les associations et le Conseil de quartier.

M. Claude Perrault a également déposé des projets au budget participatif d'arrondissement : l'augmentation des arceaux à vélos, le renouvellement de la signalétique sur les îles, la création de toilettes publics et un aménagement léger du Pont Louis-Philippe.

Divers

Suite à l'évocation d'un équipement sur l'île Saint-Louis, Le Conseil de quartier souhaite être informé sur le devenir du local situé rue Saint Louis-en l'île et connaître la date de sa mise en enchère et de sa vente. Il ne comprend pas que la Mairie vende ce local, soulignant le moyen de préempter qui permet de garder des locaux.

Suite à la proposition d'un moyen numérique et emblématique remplaçant la pose de cadenas, M. Carlotta Fea Mesnage annonce le décès d'une des deux membres de l'association qui se battait contre la pose des cadenas et que quelques membres du Conseil de quartier avaient rencontré. Elle souhaite qu'une plaque commémorative soit posée sur le pont de l'archevêché lors de son inauguration.

Les membres du Conseil de quartier rappellent qu'ils sont dans l'attente d'informations sur le projet lauréat du budget participatif 2015 qui proposait l'implantation d'orangers en pot sur le pont Saint-Louis. Ils souhaitaient rencontrer le porteur du projet.

Questions posées à la Mairie du 4^e

- **Zone 30 et stationnement**

Quel est le calendrier précis et le coût de l'opération ? Nombre de places supprimées et restantes ? Quelles alternatives et marges de manœuvre pour les riverains ? Ne peut-il pas y avoir une réflexion sur les rues qui n'ont pas de stationnement et qui sont aux normes telles certaines rues de l'île de la Cité ? Quel est le nombre de riverains ayant une carte de résidents sur les îles ? Quel avenir pour les stationnements deux roues ?

- **Local situé rue Saint Louis en l'île**

Quel est l'avenir du local ? Quelle est la date de sa mise en enchère et de sa vente ? Pourquoi la Mairie a-t-elle décidé de vendre ce local ?

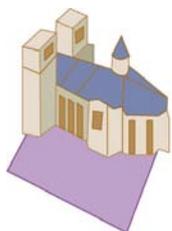
- **Budget participatif 2015**

La Mairie du 4^e dispose-t-elle d'informations sur le projet lauréat du budget participatif 2015 qui proposait l'implantation d'orangers en pot sur le pont Saint-Louis ? Serait-il possible de connaître et de rencontrer le porteur du projet ?

Prochaines réunions du bureau

Lundi 11 avril, lundi 9 mai et jeudi 16 juin 2016

de 19h à 21h en salle Voyelles du Pôle Citoyen de la Mairie du 4^e



Présent(e)s : Mme Ballet, Mme Bertin, Mme Bru, M. Carvalho, M. de Leudeville, Mme de Mun, Mme Di Fiore, Mme Fea Mesnage, Mme Guez, M. Huitelec, M. Lagorce, Mme Matthieu, M. Mulachie, M. Petelle, M. Peyrot, Mme Rivière d'Arc, Mme Studler, M. Touaty, Mme Ballet, M. Boulhares, Mme Gallet, Mme Laureau et M. Laureau.

Excusé(e)s : M. Bru.

Point d'actualité de M. Pacôme Rupin, élu référent du Conseil de quartier

Lors de leur réunion du mois de mars, les membres du Conseil de quartier Les Îles ont émis le souhait de recevoir une communication écrite sur le projet de création de zones 30 et de zones de rencontre dans les îles, détaillant les conséquences des mises aux normes pompiers d'une partie de la voirie. Un document leur a ainsi été transmis en amont de la réunion par la Mairie du 4^e. M. Pacôme Rupin introduit la séance du Conseil en précisant que ce document indique les rues qui feront l'objet de ces mises aux normes.

Sur proposition du Maire du 4^e, la présidence du Conseil de quartier va rencontrer le médiateur de la Ville de Paris sur le sujet des mises aux normes et de la suppression des places de stationnement qu'elles impliquent, en présence d'autres acteurs locaux concernés. Aucune date n'a pour le moment été fixée. Il est à priori question d'une mise en application de ces mesures à l'hiver 2016/2017.

Le projet d'extension des zones 30 et de rencontre, conformément à la délibération votée au Conseil de Paris, réduira la vitesse maximale autorisée à 30km/h sur l'ensemble des quais et des ponts des îles et à 20 km/h pour les rues intérieures.

Les membres du Conseil de quartier s'inquiètent pour le vente du local du 25 rue Saint-Louis-en-l'île et rappellent la disparition progressive des commerces de bouche qui permettent de maintenir une vie de quartier.

Les membres du Conseil de quartier regrettent de ne pas avoir pu rencontrer le porteur du projet lauréat du budget participatif 2015 qui proposait d'installer des orangers sur le pont Saint-Louis. La mairie du 4^e n'ayant pu contacter le porteur de projet, M. Pacôme Rupin explique que les services de la DEVE ont travaillé sur deux propositions afin de réaliser ce projet et invite les membres du Conseil de quartier à présenter leurs propres propositions, dans le respect du projet qui a été sélectionné par les habitants

Plan de rénovation de l'île de la cité

M. Hélène Rivière d'Arc procède à la lecture de la lettre du président de la République relative au lancement d'une étude sur l'avenir de l'île de la Cité. Mme Florence Mathieu annonce qu'à la suite de ce courrier un site internet (<http://www.missioniledelacite.paris/>), un compte twitter et un compte facebook ont été créés sur la mission île de la Cité Perrault/Belaval afin que toute personne intéressée puisse participer et collaborer au projet. Elle ajoute que dans le cadre de la nuit des débats du samedi 2 avril, événement mis en place par la Maire de Paris Anne Hidalgo, l'association dont elle est membre avec d'autres représentants des quatre Conseils de quartier de l'arrondissement et dénommée « aux 4 coins du 4 » a organisé une réunion sur ce thème avec 55 participants. Le nombre important de participants souligne l'intérêt des parisiens et des riverains pour ce sujet.

Certains membres font remarquer qu'une grande partie du débat a porté sur la problématique de l'avenir de l'Hôtel Dieu et regrettent que certains sujets n'aient pas été abordés, par exemple le marché aux fleurs.

Mme Florence Mathieu annonce qu'un compte rendu de ce débat est en cours d'élaboration et sera communiqué. Une marche exploratoire ainsi qu'un deuxième débat sont également envisagés.

Une rencontre prochaine est par ailleurs programmée avec M.Perrault et M. Belaval . Au vue de l'intérêt de riverains des 1^{er} et 5^e arrondissements, il est partagé l'avis que l'enjeu de l'île de la Cité ne concerne pas uniquement les iliens.

Pont de l Archevêché

L'important chantier de restauration du pont de l'archevêché actuellement en cours, prévoit un fin de travaux au cours de l'été 2016. Certains membres du conseil de quartier soulignent la nécessité de porter la lutte anti-cadenas auprès des guides opérateurs, qui proposent à leurs lecteurs d'accrocher un cadenas sur le Pont. Mme Carlotta Fea Mesnage souhaite travailler à ce rapprochement.

La problématique de la législation par rapport à la pose de cadenas est abordée. Compte tenu de la diffusion exponentielle des cadenas dans l'espace public (pont, grille, anneaux...) les membres du Conseil de quartier demandent à la Mairie du 4^e s'il n'est pas possible de mettre en place des éléments de communication afin de mieux informer et de sensibiliser les touristes. Ils souhaitent connaître les personnes qui se sont saisies à la Ville de Paris de cette problématique. L'action des deux personnes d'origine américaine et leur engagement médiatique est rappelée lors de la réunion. Mme Carlotta Fea Mesnage, au titre de son association, va émettre la demande de pose d'une plaque commémorative en mémoire d'une d'elle décédée, en suivant la procédure de demande transmis par M. Pacôme Rupin lors de la réunion.

Mme Mireille de Mun propose l'organisation d'un verre de l'amitié à l'occasion de la fin des travaux.

M. Jason Huitelec rend compte de sa proposition au budget participatif du 5^e arrondissement qui consiste à installer des « cadenas numériques » sur lesquels des photographies peuvent être diffusées.

Budget du CQ

Un court historique des dépenses est réalisé lors de la réunion : le budget d'investissement n'a jamais été utilisé et le budget de fonctionnement servait principalement aux pots organisés au cours de réunions du Conseil de quartier, au financement des illuminations pour l'île Saint-Louis et à l'installation de sanisettes temporaires estivales.

Mme Patrizia di Fiore explique que les enfants de l'école Poulletier ont de réelles difficultés à utiliser les toilettes de leurs écoles qui n'offrent pas d'intimité. Il est demandé à la Mairie du 4^e si le budget du Conseil de quartier peut financer des travaux dans des établissements sous la tutelle du Ministère de l'Education Nationale. La question de la propreté et des toilettes nourrissent de longs échanges lors de la réunion. Les membres du Conseil de quartier sont favorables à la mise en place de toilettes temporaires sur une période maximale, de mai à septembre, afin de répondre aux besoins du nombreux public visitant le quartier. N'ayant jusqu'à présent pas obtenu de réponses sur leur souhait maintes fois réaffirmé d'installer des sanisettes pérennes dans le quartier, les membres du Conseils de quartier votent en faveur d'orienter la majeure partie du budget du Conseil de quartier sur l'installation des toilettes cet été (3 votes contre, aucune abstention, la majorité pour).

La Coordinatrice du Conseil de quartier rappelle par ailleurs que la fête des voisins, prévue le vendredi 27 mai est l'occasion pour les conseillers de quartier de proposer une animation ou un repas de quartier

Activité commerçante depuis les attentats.

Des représentants des commerçants de l'île de la Cité et de l'île Saint-Louis présents lors de la réunion informent les riverains de la répercussion des attentas survenus en novembre et janvier : une importante baisse du chiffre d'affaire à hauteur de 40% en semaine et 60% les week-ends a été constatée. Cette baisse concerne tous les types de commerce.

Divers

M. Christine Bru a regretté que les noms des porteurs de projets qui ont déposés des idées au budget participatif du 4^e ne soient pas mentionnés dans le compte rendu de la réunion du mois de

mars. Deux membres du Conseil de quartier ont proposé des projets pour le quartier, M. Jason Huitelec, sous le nom de JVValmont et M. Claude Perrot, sous le nom de Claude75

Questions posées à la Mairie du 4^e

- **Zone 30 et stationnement**

Quel est l'emplacement prévu pour les futures zones de stationnements vélos ? Est-il prévu l'implantation d'une station Vélib ? Qu'est-il envisagé pour les places handicapées actuelles et où vont être localisées les futures places handicapées ? Qu'est-il envisagé pour les places de livraison ? La sécurité va-t-elle être augmentée après la mise en zone 30 et la piétonisation des berges ?

- **Square Barye**

Les services de la Ville peuvent-ils agir face aux nombreux rats présents dans le square ?

- **Péniches à quais**

Des informations précises portant sur l'inversion des positions du Batostar et du Marcounet peuvent-elles être apportées ? Quand est-il du 3^{ème} bateau prévu à proximité (contrat, fonction...) ? Qu'est-il envisagé dans l'avenir pour ce quai ?

Prochaines réunions du bureau

Lundi 9 mai et jeudi 16 juin 2016

de 19h à 21h en salle Voyelles du Pôle Citoyen de la Mairie du 4^e



Présent(e)s : Mme Bertin, Mme Bru, M. de Leudeville, Mme de Mun, Mme Fea Mesnage, Mme Huignard, Mme Loutrel, Mme Matthieu, M. Petelle, M. Peyrot, Mme Studler, Mme Galet, M. Seite et M. Merour.

Excusé(e)s : Mme Ballet, M. Bru, Mme Bru, Mme Orhant et M. Carvalho

M. Pacôme Rupin, absent lors de la réunion, a transmis ses excuses aux membres du Conseil de quartier.

Introduction de M. Nicolas de Leudeville, président du Conseil de quartier Les Iles

Afin de fluidifier les échanges entre les membres du Conseil de quartier et mettre en place un suivi du travail entre les réunions, M. Nicolas de Leudeville, président du Conseil de quartier Les Iles, a élaboré un site internet pour le Conseil de quartier. Il explique que l'ensemble des personnes qui sont membres du Conseil de quartier ont reçu une invitation pour accéder et utiliser ce site internet dédié au Conseil. Il souhaite faire un point sur le site proposé et invite les membres présents à la réunion à exprimer leur avis et à réagir à cet outil de développement de la communication interne au Conseil de quartier. Il explique que le site créé propose à la fois un forum, un lieu d'information et un lieu de discussion et qu'il est restreint aux membres du Conseil de quartier.

M. Nicolas de Leudeville et Mme Florence Matthieu expliquent qu'il est complémentaire au travail mené lors des réunions physiques mensuelles du Conseil de quartier et que cet outil s'ajoute à l'existant pour améliorer la communication au sein du Conseil. Ouvert à l'ensemble du Conseil de quartier, tout membre peut poster un nouveau sujet et lancer une discussion. Tous les documents (comptes-rendus et réponses de la Mairie du 4^e) sont désormais consultables en ligne via un lien public. La coordinatrice des Conseil de quartier du 4^e rappelle que les comptes-rendus de réunions sont par ailleurs mis en ligne sur le site internet de la Mairie du 4^e.

Au regard des nombreuses propositions déposées sur le site et favorables à la mise en place de groupes de travail, M. Nicolas de Leudeville souligne l'utilité d'avoir des responsables de groupe en charge d'une thématique, autres que le président ou la vice-présidente du Conseil de quartier.

Lecture des réponses de la Mairie

Les membres du Conseil de quartier soulignent l'importance de mener une campagne de communication afin de dissuader la pose de cadenas. Ils évoquent la problématique d'un acte qui devient une mode mondiale et restent dans l'attente d'un retour de la Mairie de Paris suite à la sollicitation du Maire du 4^e. Ils souhaitent obtenir un contact à la Mairie de Paris avant l'inauguration du pont de l'Archevêché prévue en juin.

Batostar et berges de Seine

M. Arnaud Seite propriétaire de la péniche Le Marcounet explique que le Batostar devait à l'origine offrir des navigations fluviales et que son emplacement a été modifié afin de s'éloigner du pont Marie. Il semble avoir été renommé « Le cap Pont Marie »

Un troisième bateau initialement appelé "Greenriver" devrait s'installer à quai : son installation est actuellement retardée car le projet proposé par la société lauréate de l'emplacement a été critiqué par les ABF. Cette péniche similaire à celle du Marcounet serait appelée "La péniche de l'eau" et arriverait début juillet. La Mairie ne semble pas avoir été informée de ce projet.

Rencontre avec le médiateur de la Ville

La présidence du Conseil de quartier va rencontrer le médiateur de la Ville de Paris sur le sujet des mises aux normes et de la suppression des places de stationnement qu'elles impliquent. Un compte-rendu de cette rencontre sera publié sur le forum.

Le médiateur va également rencontrer dans un second rendez-vous M. Dubuisson et Mme Colette Guez, et dans un troisième rendez-vous M. Vincent Roger.

L'association des commerçants de l'île Saint-Louis souhaite également demander un rendez-vous. M. Nicolas de Leudeville explique que l'objectif est d'être entendu et qu'il est préférable d'avoir plusieurs avis et opinions. Il compte relancer le médiateur pour qu'il rencontre la présidente de l'association des commerçants de l'île Saint-Louis, Mme Christine Mercer, ainsi que l'ensemble des personnes qui souhaitent le rencontrer.

La pétition organisée par Mme Jeanne-Marie Studler et transmise au Maire du 4^e lors de la réunion publique du 28 janvier 2016 comptabilise actuellement plus de 800 signatures. Il est remarqué que la pétition qui demande la mise en place d'une concertation semble avoir été prise en compte.

Le président et la vice-présidente rendent compte des différentes idées proposées sur le site du Conseil de quartier au vue de leur rencontre avec le médiateur : revoir les emplacements destinés à la Préfecture de Police, limiter les places des tournages, destiner principalement les stationnements aux habitants et aux commerces, permettre aux habitants d'obtenir un tarif préférentiel dans les parkings et augmenter le nombre de places pour les personnes à mobilité réduites. Un tour de table est organisé afin de récolter d'autres idées en vue de la rencontre avec le médiateur.

Les membres du Conseil de quartier demandent la révision du ratio moto/vélo et l'augmentation du nombre d'emplacement deux roues motorisées.

Ils souhaitent connaître le nombre de résidents qui ont besoin d'un stationnement.

Préparation à la de la rencontre prochaine des présidents et vice-présidentes des quatre Conseils de quartier du 4^e avec le Commissaire du 4^e

Les membres du Conseils de quartier, représenté à cette réunion par la présidence du Conseil, souhaitent:

- Evoquer l'impact des zones 30 et de la fermeture des berges sur la sécurité.
- Avoir l'état des lieux des cameras de surveillance dans les îles.
- Échanger sur la question de la délinquance d'Europe de l'Est
- Aborder la question des festivités des quais qui nuisent à la sécurité après une certaine heure, notamment après minuit. Il est proposé de demander, à partir d'une certaine heure, l'interdiction des quais bas et l'augmentation des passages des patrouilles.

Plan de rénovation de l'île de la cité

Mme Florence Matthieu et Mme Carlotta Fea Mesnage ont rencontré Mrs. Perrault et Bélaval sur la mission île de la Cité. Lors de cette rencontre, la question de la manière de vivre sur l'île s'est posée. M. Perrault était surpris qu'il y ait une vie de quartier sur l'île de la Cité.

Il a été tenté de demander leurs visions aux architectes mais il ne semble pas qu'un projet soit à ce jour défini. L'idée d'un axe rejoignant la place Dauphine a été évoquée. Les membres du Conseils de quartier s'interrogent sur l'avenir de l'Hôtel Dieu.

Mme Florence Matthieu invite les membres du Conseil de quartier à réagir sur le site internet du projet <http://www.missioniledelacite.paris/> ainsi que sur le forum du conseil. Un groupe de travail interne au Conseil de quartier va se mettre en place.

Budget du CQ

Les membres du Conseil de quartier informent la Mairie du 4^e qu'ils souhaitent financer deux toilettes et deux urinoirs temporaires de mi-juin à fin août et demandent qu'un devis soit établi à cet effet.

Questions posées à la Mairie du 4^e

- **Zone 30 et stationnement**

Quel est le nombre de résidents ayant besoin d'un stationnement ?

- **Péniches à quais**

Quel est le projet du bateau intermédiaire et les délais ?

Prochaines réunions du bureau

Judi 16 juin 2016

de 19h à 21h en salle Voyelles du Pôle Citoyen de la Mairie du 4^e

Présent(e)s : M. Ballet, Mme Bertin, Mme Bru, M. de Leudeville, Mme de Mun, Mme di Fiore, Mme Fea Mesnage, Mme Girard Bourgeois, Mme Huignard, M. Huitelec, Mme Jansen, M. Lagorce, M. Lot, Mme Matthieu, M. Mulachie, Mme Rivière d'Arc, Mme Studler, Mme Brousseau, M. Dubuisson et M. Hecquard.
Excusé(e)s : Mme Loutrel, Mme Orhant et M. Peyrot.

Introduction de M. Nicolas de Leudeville, président du Conseil de quartier Les Iles

M. Nicolas de Leudeville, président du Conseil de quartier Les Iles, invite les nouvelles personnes à se présenter et leur demande s'ils souhaitent s'inscrire en tant que membre du Conseil de quartier Les Iles. Il annonce les démissions définitives de Mme Denise Charensol et de M. José Chevreau.

Suite à un besoin de clarification sur le nouveau site internet du Conseil de quartier, M. Nicolas de Leudeville explique que le forum est neutre et vise à être un lieu de débats, de partage, d'informations ainsi qu'un lieu de ressources documentaires.

Il ajoute que l'ordre du jour de la réunion est déterminé par un vote internet réalisé quinze jours avant la tenue de la réunion du Conseil de quartier.

Conformément au souhait du Conseil de quartier de renouveler cette année le financement de sanisettes pour la période estivale, il annonce l'installation d'une cabine et d'un urinoir au même emplacement que l'année dernière du 15 juin à la fin du mois d'août. La Mairie de Paris a financé 1073 euros de cette installation, la Mairie du 4 e 1000 euros et le Conseil de quartier 1135 euros.

Point d'actualité de M. Pacôme Rupin, élu référent du Conseil de quartier Les Iles

M. Pacôme Rupin annonce la livraison du chantier de l'Hôtel Lambert entre l'automne 2017 et début 2018.

Concernant l'église Saint-Louis en l'île, il explique que le maître d'œuvre sélectionné pour la restauration des façades sur rues et des toitures hautes et basses commencera à travailler début septembre si la procédure de marché se déroule comme prévu. Le projet devant être rendu en mai 2017, la Mairie du 4 e n'a pas encore connaissance du calendrier de réalisation des travaux.

Il souligne que l'ensemble de l'équipe municipale a sollicité la Mairie de Paris en faveur de l'installation de toilettes sur l'île Saint-Louis.

Il évoque la médiation en cours portant sur l'extension des zones 30 et des zones de rencontre sur les îles ainsi que sur la mise aux normes pompiers de la voirie. Il explique qu'un certain nombre de personnes ont été reçues par le médiateur de la Ville de Paris et qu'il rencontrera lui-même le médiateur le lundi 20 juin.

Concernant l'installation d'une future péniche à quai à proximité du Marcounet, M. Pacôme Rupin explique que ces emplacements de bateaux sont gérés par Port de Paris et que la Mairie du 4^e a un rôle mineur sur cette gestion. La Mairie du 4 e peut cependant transmettre des remarques et des demandes à Port de Paris notamment visant à faire respecter la réglementation en vigueur. M. Pacôme Rupin souligne la nette amélioration depuis presque deux ans de la situation avec les péniches à quai.

Médiation : mise aux normes de la voirie

La présidence du Conseil de quartier a rencontré le médiateur de la Ville de Paris sur le sujet des mises aux normes et de la suppression des places de stationnement qu'elles impliquent. Un compte rendu de cette rencontre a été envoyé aux membres du Conseil de quartier.

Le rapport du médiateur n'est pas encore terminé et la médiation reste en cours. Le rapport sera remis fin juin.

Mme Jeanne-Marie Studler et M. Jean-François Dubuisson, membres du conseil de quartier et du comité Saint-Louis, ont également rencontré le médiateur. Les propositions du Comité Saint-Louis sont disponibles sur le site internet du comité saintlouis : www.ilesaintlouis.paris.

Les échanges entre les membres du Conseil de quartier permettent de dégager les nouvelles idées suivantes :

- des places de stationnement supplémentaires sur le projet Morland
- la mise en place d'une zone de livraison/artisan rue du cloître Notre-Dame
- l'annulation des futures places d'autopartages du quai aux fleurs votées en 2015 et rappelées lors du dernier conseil d'arrondissement
- la limitation du stationnement dédié à la Préfecture de Police.

Plan de rénovation de l'île de la cité

La réflexion suscitée sur la mission île de la Cité se poursuit. Les membres du Conseils de quartier continuent notamment de s'interroger sur l'avenir de l'Hôtel Dieu. Mme Florence Matthieu annonce que l'association "Aux4coinsdu4" organise un second atelier « quelles propositions pour l'île de la cité ? », visant à dresser une liste de recommandations à adresser à la mission.

Fermetures des voies sur berges

Il est annoncé la récente ouverture de l'enquête publique sur la question des voies sur berges. Le dossier est consultable du 8 juin au 8 juillet 2016 au Service des affaires administratives et citoyennes, situé au 2nd étage de la Mairie du 4^e. Un registre pour recueillir les avis de la population est mis à disposition du public.

Il est prévu dans le cadre du futur aménagement l'installation de toilettes publiques dans trois locaux de fond de quai : une située rue du Pont LouisPhilippe (65 m²) et deux en face de l'île de la cité.

Marché aux fleurs

Lors du dernier Conseil d'arrondissement, il a été annoncé le prochain réaménagement du marché aux fleurs dont le budget est de 1,5 million d'euros. Les membres du Conseil de quartier demandent à l'unanimité des précisions sur le détail du projet.

Toilettes publiques

M. Nicolas de Leudeville rappelle l'avis favorable de la Mairie du 4^e et de M. Pacôme Rupin pour installer des toilettes publiques sur l'île Saint-Louis et les difficultés rencontrés avec les ABF sur cette question.

Les membres du Conseil de quartier réfléchissent à des lieux susceptibles d'accueillir des toilettes et regrettent l'esthétique du conteneur des Nautes, installé depuis 3 ans à titre provisoire sur le quai des Célestins.

Ils souhaitent rencontrer l'ABF pour échanger sur le sujet des toilettes et se demandent si la Mairie du 4 e peut les informer des locaux vacants disponibles susceptibles d'accueillir des toilettes.

Travaux

Les membres du Conseil de quartier font part à la Mairie du 4^e de la nécessité de sécuriser de manière urgente l'église Saint-Louis en l'île en raison de la dangerosité du site.

Ils envisagent de lancer une mise en péril à la Mairie du 4^e, qui permet de responsabiliser la Mairie et de réaliser des travaux d'office, sans consultation de marché public.

Il est également souhaité une demande en parallèle des parents d'élèves de l'école Saint-Louis en l'île. Ces demandes de mise en péril sont votées à l'unanimité des membres présents.

Pont de l'archevêché

Les membres du Conseil de quartier votent à l'unanimité pour avoir connaissance du budget des travaux du pont de l'Archevêché.

Ils regrettent de ne pas avoir été concertés sur le type de rambarde utilisée pour ce pont mais il est rappelé que le pont se situe dans le 5^e arrondissement.

Il est proposé de poser un écriteau indiquant : « préserver ce site classé, interdit de mettre des cadenas ».

Animation festivité

M. Jason Huitelec se propose de réfléchir aux animations qui pourraient être organisées sur les îles et devient le responsable des festivités. Un débat sur le sujet va être proposé sur le forum.

Point divers

Il est signalé à la Mairie du 4 e la présence de nombreux services illégaux et proposés sur le parvis de Notre-Dame : locations de voitures de luxe sur la rue d'Arcole, vendeurs de crêpes, vélos-taxis, massages...

Le président du Conseil de quartier propose d'écrire au Commissaire du 4^e. Il demande à la Mairie du 4^e les services qui sont autorisés, afin de photographier les services illégaux et les transmettre au Commissariat du 4^e pour verbalisation.

Questions posées à la Mairie du 4^e

- Quel est le montant des travaux du pont de l'archevêché ?
- Est-il possible d'organiser un rendez-vous avec les ABF à propos de l'installation de toilettes publiques ?
- Peut-on obtenir le détail des travaux et du réaménagement prévu pour le marché aux fleurs ?
- Quels sont les services commerciaux autorisés et interdits sur les îles et en particulier sur le parvis Notre-Dame et sur le pont Saint-Louis ?

Présent(e)s : M. Ballet, Mme Bertin, M. de Leudeville, Mme de Mun, Mme Girard Bourgeois, M. Hecquard ,
Mme Huignard, M. Lagorce, M. Lot, Mme Loutrel, Mme Matthieu, Mme Orhant, M. Peyrot, Mme Rivière
d'Arc, Mme Studler, Mme De la Féronnière, M. Dubuisson et Mme Rimsky.

Excusé(e)s : M. Bru, Mme Bru, Mme Fea Mesnage et M. Lot.

Point d'actualité de M. Pacôme Rupin, élu référent du Conseil de quartier Les Iles.

M. Nicolas de Leudeville, président du Conseil de quartier Les Iles, annonce suite à la période estivale la reprise des réunions du Conseil de quartier Les Iles.

Médiation sur les modifications de stationnement

M. Pacôme Rupin explique que le médiateur de la Ville de Paris n'a pas encore rendu son rapport sur l'évolution du stationnement du quartier Les Iles et partage l'avis que cette méthode de médiation va permettre de trouver un compromis. Le président du Conseil de quartier espère que les délais du dernier report seront tenus et que le rapport soit remis début octobre.

Marché aux fleurs

Pacôme Rupin explique que le réaménagement du marché aux fleurs est un projet important défini et piloté en mairie centrale. Il précise que le projet porte sur la réfection complète des halles du marché et sur une volonté de relancer l'attractivité du marché. Une phase de concertation est actuellement en cours avec les commerçants. M. Pacôme Rupin souligne qu'il est important que les commerçants soient le moins possible lésés du point de vue économique

Les membres du Conseil de quartier souhaitent être également concertés. M. Pacôme Rupin précise que le projet du marché aux Fleurs est un projet de collectivité territoriale et celui de l'île de la Cité, un projet étatique. Dès lors qu'une ébauche de projet aura été élaborée, les membres du conseil de quartier pourront en discuter en réunion. Les membres du conseil de quartier font remarquer que la limite du stationnement a favorisé le déclin du marché et veulent être informé au fur et à mesure de l'avancée du projet.

Toilettes publiques

Les membres du Conseil de quartier rappellent leur souhait de rencontrer les ABF au sujet de l'installation de toilettes publiques sur les îles. M. Pacôme Rupin propose que la présidence du Conseil de quartier contacte le secrétariat de Mme Hyafil, afin d'obtenir un rendez-vous et d'entendre son positionnement.

Pont de l'archevêché

Les membres de Conseil de quartier annonce que le montant pour les travaux du pont de l'Archevêché est de 511758 euros HT.

Services commerciaux autorisés et interdits sur les îles

M. Pacôme Rupin explique que l'unique emplacement voté en Conseil de Paris et autorisé sur les îles est le kiosque culturel situé sur le Parvis Notre Dame.

Travaux

La Mairie de Paris procède du 26 septembre au 28 octobre 2016 au remplacement de câbles d'éclairage public et à la mise aux normes des armoires électriques. Pendant la durée de ces travaux, le stationnement payant sera provisoirement neutralisé en vis-à-vis du n°28 quai de Béthune, au n°36/38 quai de Béthune et au n° 2/4 rue des Deux-Ponts. La circulation restera autorisée.

Propreté

Les membres du Conseil de quartier font remarquer que Paris est de plus en plus sale. M. Pacôme Rupin souligne qu'il y a une augmentation visible des incivilités. Il exprime la volonté de la Mairie de Paris d'être plus réactive grâce à l'augmentation de la communication et des moyens. Il précise qu'en plus des balayeurs journaliers, des machines à jets d'eau sillonnent les rues deux fois par semaine.

Il est regretté qu'après chaque vendredi et samedi soir, des personnes alcoolisées urinent dans les parcs, les rues et les quais. La nécessité de mettre en place un nettoyage des quais le samedi et le dimanche matin est exprimée.

La présidence du Conseil de quartier annonce qu'elle va prendre rendez-vous sur les conseils de M. Pacôme Rupin avec les ABF au sujet de l'installation de toilettes publiques sur les îles. M. Nicolas de Leudeville précise qu'avec la fermeture des berges, des toilettes ont été installées sous le Pont Louis-Philippe. Trois nouvelles toilettes sont également prévues dans le projet de la fermeture des voies sur berges.

Les membres du Conseil de quartier rappellent qu'ils ont financé en partie les toilettes provisoires sur les quais et qu'ils ne souhaitent pas renouveler ce financement en 2017.

La présence nombreuse de rats sur les îles nourrit des échanges vifs entre les membres présents du Conseil de quartier. Il est signalé que les dernières inondations ont fait remonter des centaines de rats et que les poubelles sorties le soir participent à leurs présences. Il est demandé que la Mairie de Paris mette l'accélération sur la dératisation pour des raisons de santé publique.

Fermetures des voies sur berges

M. Nicolas de Leudeville rappelle que malgré l'avis négatif de l'enquête public sur la fermeture des voies sur berges de Seine à la circulation, la Maire de Paris a décidé de maintenir son projet de fermeture des voies sur berges et la Préfecture de Police souhaite une période de test de 6 mois. Certains membres du Conseil de quartier font remarquer que la fermeture des voies sur berges peut favoriser la diminution de la fréquentation des quais des îles et ainsi diminuer les incivilités.

Il est demandé à la Mairie du 4^e quels st les changements constatés et les impressions sur le report de circulation.

Les membres du Conseil échangent lors de la réunion sur les questions de pollution. Ils se questionnent sur la réglementation en vigueur. Ils font remarquer que les cars et camions qui passent sur les quais hauts sont une grande source de pollution, notamment lorsqu'ils stationnent à moteur allumé. La circulation des bus de la RATP inquiètent également.

Nuisances sonores

Les membres du Conseil de quartier font remarquer un ensemble de nuisance qui gênent les riverains : l'établissement Les Nautes particulièrement bruyant (bruit, musique jusqu'à 2-3h du matin.), le nettoyage des quais par la Ville de Paris effectué à 8h du matin et le maintien toute la nuit des lumières des lampadaires.

Il est signalé que le nettoyage entre 3h et 5h du matin du quai de l'Hôtel de Ville est très gênant.

Budget participatif

Quatre projets ont été retenus lors de la Commission du 4^e arrondissement pour le quartier Les îles. Il est précisé que la période de vote s'étend du 16 septembre au 2 octobre 2016 et qu'il est possible de voter jusqu'à cinq des quinze projets proposés au budget participatif du 4^e arrondissement. M. Claude Peyrot explique que son projet de rendre le Pont Louis-Philippe plus convivial permettrait de rediriger les flux de visiteurs vers le marais.

Plan de rénovation de l'île de la cité

Des premières propositions relatives à la rénovation de l'île de la Cité ont été envoyées à la Mission Perrault-Bélaval. Les membres du Conseil partagent l'avis que ce document a été transmis trop rapidement sans l'approbation et la validation des membres du Conseil de quartier. Il est ainsi

proposé de travailler avant la prochaine réunion du Conseil de quartier et de proposer lors de cette réunion un document, qui sera transmis une fois validé par les membres du Conseil de quartier.

Point divers

La fermeture de la poste de l'île Saint-Louis est débattue lors de la réunion : certains riverains expriment leurs besoins d'envoyer des colis et la difficulté pour se rendre à la Poste de l'Hôtel de Ville. M. Pacôme Rupin comprends les réactions de ces riverains et explique qu'il est question de la responsabilité d'une entreprise. Il indique qu'une activité plus rentable est souhaitée pour ce lieu mais qu'il est souhaité de conserver la partie dépôt de la poste.

Il est signalé des embouteillages tous les soirs rue d'Arcole sauf le week-end en raison d'un sens interdit sur le parvis Notre-Dame ouvert le soir.

La propriétaire de la librairie « sur le fil de Paris » à l'angle de la rue de l'Ave Maria et de la rue Saint-Paul est venu présenter sa future exposition sur l'île Saint-Louis du 6 octobre jusqu'au 8 novembre 2016 : une centaine de documents présentent l'île Saint-Louis depuis 1850 (entrée gratuite). Une visite est par ailleurs organisée par Mme Christine Bru (association Auquatrecoinsduquatre) le 7 octobre, au départ de la librairie.

Questions posées à la Mairie du 4^e

- Quelle est la réglementation en vigueur relatives aux nuisances sonores ? que peut faire la Mairie du 4e ? la Préfecture de Police est-elle active sur ce sujet ?
- Y a-t-il une réglementation sur la pollution au sujet des bateaux et/ou des normes anti pollution qui s'appliquent aux péniches ?
- Y a-t-il un contrôle sur les cars et camions qui passent sur les quais hauts ?
- Est-il prévu la circulation de cars RATP plus propre au centre de Paris (cars à gaz) ?
- Quels sont les horaires pour les toilettes sous le pont Louis-Philippe ?
- Square barye : horaires du parc et de l'ouverture des toilettes ?

Prochaine réunion 2016

Mardi 11 octobre, de 19h à 21h, en salle Voyelles du Pôle Citoyen de la Mairie du 4e

Mardi 8 novembre, de 19h à 21h, en salle Calmon de la Mairie du 4^e

Mardi 13 décembre, de 19h à 21h, en salle Voyelles du Pôle Citoyen de la Mairie du 4e

Présent(e)s : Mme Bertin, M. Boulhares, Mme Bru, M. Carvalho, M. de Leudeville, Mme de Mun, Mme di Fiore, M. Dubuisson, Mme Fea Mesnage, Mme Galet, Mme Girard Bourgeois, Mme Hecquard, M. Huitelec, Mme Jansen, M. Lot, Mme Loutrel, Mme Matthieu, M. Mulachie, Mme Orhant, M. Peyrot, Mme Rivière, Mme Rivière d'Arc, Mme Studler, Mme Rimsky, M. Tavière, M. Caudal, M. Lanfranchi, M. Chauffrut et Mme Chauffrut.

M. Julien Landel introduit la réunion en remplacement de Pacôme Rupin qui ne peut être présent. Il précise avoir plaisir à participer à la réunion du Conseil de quartier Les Iles dont il était il y a quelques années élu référent. Il développe les réponses aux questions posées par les membres du Conseil de quartier au mois de septembre.

Nuisances sonores

M. Julien Landel explique que l'ensemble des établissements de l'arrondissement fait l'objet d'un contrôle par le Commissariat du 4^e et par les brigades compétentes de la Préfecture de Police. Il précise que cette procédure est menée et suivie par la Préfecture de Police et que la Mairie du 4^e est très vigilante sur ce point. Il invite les membres du Conseil de quartier Les Iles à faire remonter les problèmes constatés au Commissariat du 4^e.

Fermetures des voies sur berges

M. Julien Landel précise qu'un point d'étape sera effectué à l'issue des six mois d'observation demandés par le Préfet de Police et que des données sur la circulation et sur la pollution seront transmises.

Toilettes publiques

Le président du Conseil de quartier informe les membres d'avoir écrit aux ABF mais ne pas avoir reçu de réponses pour l'instant. (Mise à jour : Rendez-vous tenu mardi 25/10 avec Sophie Hyafil. Un compte-rendu sera envoyé aux membres du Conseil de quartier)

Propreté

Suite à la dernière crue de la Seine, une prolifération très nette des rats dans l'arrondissement a pu être constatée. M. Julien Landel annonce que le Maire du 4^e a écrit à M. Bernard Jomier, Adjoint à la Maire de Paris en charge de la santé, afin que soit menée une intervention sur les nombreux secteurs concernés.

Médiation sur les modifications de stationnement

M. Julien Landel rappelle que le Maire du 4^e avait saisi le médiateur de la Ville sur ce dossier qui suscitait nombre d'interrogations de la part des habitants. Le médiateur a auditionné l'ensemble des acteurs qui le souhaitait (membres du Conseil de quartier, élus, associations...)

Il précise que le Maire du 4^e et lui-même souhaitent que ce rapport soit présenté aux membres du conseil de quartier par le médiateur lors de la prochaine réunion du Conseil de quartier (mardi 8 novembre). Il ajoute que M. Christophe Girard fera au prochain Conseil d'arrondissement

du lundi 24 octobre une communication sur le sujet. L'idée est rendre public dans un même temps des préconisations du médiateur et des premiers avis de faisabilité de la DVD.

Le président du Conseil de quartier M. Nicolas de Leudeville se dit déçu des reports successifs du rapport depuis plusieurs mois et de ne pouvoir connaître de celui-ci. On l'a informé que les préconisations étaient plutôt positives et que des places de stationnement étaient maintenues. Il précise que le médiateur remet son rapport à celui qui l'a mandaté, donc à M. Christophe Girard et que le rapport a été rendu le mardi de la semaine 4 octobre. Les membres du CQ auraient souhaité avoir le rapport du médiateur avant le retour de la DVD.

Certains membres du Conseil de quartier se demandent si l'organisation d'une réunion publique n'est pas recommandée. Le président du Conseil de quartier partage l'avis qu'il est préférable d'être informé dans un premier temps en tant que Conseil de quartier et que les membres pourront échanger par la suite sur l'organisation d'une réunion publique.

Budget participatif

M. Julien Landel annonce qu'à la suite du vote du budget participatif du 4^e arrondissement, sept projets sont sortis lauréats et seront ainsi réalisés à partir de 2017, en concertation avec le ou les porteurs du projet et les habitants du quartier concerné.

Plan de rénovation de l'île de la cité

Mme Carlotta Féa Mesnage présente lors de la réunion du Conseil de quartier le rapport transmis à la Mission Perrault Bélaval. Elle précise avoir visé la réalisation d'un rapport synthétique et visuel afin d'optimiser les chances d'être lu par la Mission Perrault-Bélaval.

Les membres du Conseil de quartier remercient Carlotta d'avoir élaboré cette présentation.

Mme Carlotta Féa Mesnage va s'assurer que la Mission Perrault Bélaval a bien reçu et lu ce rapport, car aucune réponse n'a été transmise suite à l'envoi du document.

Fermeture du bureau de poste de l'île Saint-Louis

Mme Florence Mathieu et M. Claude Peyrot ont assisté dans la journée à une réunion avec le groupe la Poste, en présence de la Mairie du 4^e et de membres du conseil de quartier.

Mme Florence Mathieu explique la problématique du bureau de Poste de la rue des Deux-Ponts : manque de flux, peu de rentabilité, peu de fréquentation, 110 personnes/jour au regard de 750 personnes dans les postes parisiennes, une baisse de fréquentation de 27 %. La Poste cherche ainsi à céder son emplacement pour des raisons économiques évidentes. Il est précisé que la Poste est locataire du local rue des Deux-Ponts.

Afin de maintenir les services postaux, la poste a expliqué qu'en milieu urbain, des partenaires de grand groupe peuvent en sus de leur activité offrir les services postaux et limiter ainsi de modifier les usages des habitants.

Les membres du Conseil de quartier échangent sur ce départ et se demandent si l'implantation d'un partenaire de grande distribution ne serait pas nuisible aux petits commerçants. Certains membres sont favorables à l'ouverture d'un commerce du type Franprix, qui manque dans le quartier Les Iles. Le Conseil syndical de l'immeuble aura la responsabilité de donner son avis sur le futur locataire des lieux.

Un vote s'opère pendant la réunion pour déterminer la poste de substitution pendant les travaux de la poste de la rue Saint-Louis en l'île : seize membres sont favorables à la poste de Jussieu située rue du Cardinal Lemoine, quatre membres s'abstiennent, un membre se prononce pour la Poste de la rue Castex et un membre pour celle de l'Hôtel de Ville. La majorité des membres se prononce donc pour que le bureau de Jussieu assure les fonctions postales le temps des travaux de la poste île-Saint-Louis, annoncés de décembre 2016 au printemps 2017.

Locations touristiques

M. Stéfano Mulachie aborde le sujet des locations saisonnières et des problématiques liées. Il explique que les locations à courtes durées gênent la vie de quartier, les habitants, enlèvent des places pour les parisiens et les étudiants et met en crise les hôtels... Des idées locales peuvent être proposées mais ce sujet concerne l'ensemble des grandes villes. Un groupe de travail dirigé par M. Stéfano Mulachie va se mettre en place.

M. Rivière d'Arc informe les membres du Conseil de quartier qu'un livre intitulé « Paris résidence secondaire », a été élaboré par des étudiantes qui ont questionné de nombreuses agences de location, dont celles de l'île Saint-Louis.

Questions posées à la Mairie du 4^e

- Square barye : horaires du parc et de l'ouverture des toilettes ?

Prochaine réunion 2016

Mardi 8 novembre et mardi 13 décembre

de 19h à 21h en salle Voyelles du Pôle Citoyen de la Mairie du 4^e

Présent(e)s : M. Ballet, Mme Bertin, Mme Bru, M. de Leudeville, Mme di Fiore, M. Dubuisson, Mme Fea Mesnage, Mme Galet, Mme Girard Bourgeois, Mme Guez, Mme Hecquard, Mme Huignard, Mme Loutrel, Mme Matthieu, M. Mulachie, Mme Orhant, M. Petelle, Mme Rivière d'Arc, Mme Studler, M. Lanfranchi, M. Chauffrut, M. Bessoles, M. Lazar, Mme Delpuech et M. Brau.

Excusé(e)s : M. Bru, Mme de Mun, M. Lot, Mme Rimsky et M. Lot.

Le président du Conseil de quartier M. Nicolas de Leudeville remercie les membres présents d'être venu nombreux à cette réunion qui traitera principalement de l'évolution du stationnement sur les îles.

M. Pacôme Rupin, élu référent du Conseil de quartier Les Iles, explique que la majorité des personnes présentes ont suivi ce dossier depuis presque un an. Il remercie au nom du Maire du 4^e M. Eric Ferrand, le médiateur de la Ville de Paris, d'avoir mené cette médiation et les habitants pour leur implication sur ce projet.

Présentation des propositions de M. Eric Ferrand, Médiateur de la Ville de Paris, sur le projet de mise aux normes de la voirie.

M. Eric Ferrand, accompagné de membres de son équipe, est venu exposer son rapport et les propositions faites au Maire du 4^e sur le projet de création de zones 30 et zones de rencontre. Il explique que la fonction de Médiateur à la Ville de Paris mise en place par Jacques Chirac en 1977 a évolué car elle est aujourd'hui totalement indépendante de l'administration parisienne et du pouvoir exécutif. Ces conditions lui ont fait accepter la demande de M. Christophe Girard de mener cette médiation. Il ajoute remettre chaque année un rapport à la Maire de Paris, dans lequel il rend compte d'une année d'activité de médiation menée à Paris et formule des propositions. Le travail sur l'île Saint-Louis sera ainsi dans le prochain rapport à transmis à la Maire de Paris.

Le médiateur de la Ville de Paris explique avoir travaillé avec trois contraintes : la délibération votée en Conseil de Paris, les exigences formulées par la Préfecture de Police et les besoins exprimés par les riverains. Il évoque des contraintes difficiles qui peuvent être contradictoires les unes aux autres, mais également des besoins contradictoires de riverains.

Plusieurs semaines d'auditions et un travail sur site important ont été menés. M. Eric Ferrand explique ne pas s'être contenté de ce que les services techniques de la Ville et ceux de la Préfecture de Police ont dit. Saisi en avril, il souhaitait initialement remettre des conclusions à la mi-juin. Il fut cependant nécessaire de prendre le temps en raison de la complexité du dossier et des préconisations des pompiers rendues fin juillet. Les mois septembre et octobre ont permis le travail de restitution.

M. Eric Ferrand précise que la délibération instaurant la mise en place de la zone 30 a laissé une certaine marge de manœuvre et explique avoir pris le parti d'étendre la zone de rencontre au reste de l'île. Cette proposition a été acceptée par le Préfet de Police. Le Médiateur a également proposé la mise en place d'un dispositif spécifique sur les Quais, consistant à créer, tous les 15m, des zones de stationnement de 10m pour les véhicules des pompiers. La troisième proposition émane notamment de la rencontre avec le Comité Saint-Louis : la création de stationnements deux roues plus nombreux. Les points de livraison ont également été analysés. Il est proposé que ces aires de livraison soient toutes uniformisées et accueillent du stationnement de 20h à 7h du matin. L'ensemble des stationnements payants deviennent mixtes et ouvert aux résidentiels. Il a ainsi été possible de dégager un certain nombre d'emplacement.

M. Eric Ferrand explique avoir tiré les plans et les marches de manœuvre au maximum pour répondre à toutes les exigences du projet. Il explique que les livraisons ponctuelles sont tout à fait possibles dans la zone de rencontre, ainsi que la dépose de personnes. Il ajoute que le centre de l'île ne peut pas avoir de stationnement en raison de la largeur insuffisante des voies qui ne permet pas de faire passer les véhicules de pompiers. Il souligne l'avis strict du Préfet sur ce point.

Il a également été souhaité le maintien des places de stationnement handicapé à hauteur de 2 % conformément à la législation en vigueur.

M. Eric Ferrand ajoute qu'il est impossible d'aller plus loin sur ce dossier et précise avoir fait le maximum avec les contraintes exposées. Il conclut par avoir rendu ses propositions à la municipalité, qui en dispose à présent.

Echanges avec les habitants

Le travail de M. Eric Ferrand est largement apprécié. Un habitant évoque la crainte d'un appauvrissement des rues de l'île et d'une perte de leur âme. Il précise que dans les faits la zone de rencontre existe depuis de longues années. Il fait remarquer que de nombreuses personnes handicapées vivent dans le quartier et qu'il serait préférable de maintenir les quatre places handicapées actuelles. La nécessité de diminuer la vitesse de la rue des Deux-Ponts est également affirmée. M. Eric Ferrand répond en assurant que le maintien de la vie des rues fut un point important de sa réflexion, soucieux de maintenir une zone qui vit et qui doit être traversée. Il ajoute que ce risque pouvait exister avec le projet initial. Il affirme les personnes à mobilité réduite peuvent se garer gratuitement sur n'importe quelle place de stationnement et explique que les places handicapées étant plus larges, leur augmentation entraînera une réduction du nombre des places de stationnement.

Ne pas inclure la rue des Deux-Ponts dans la zone de rencontre est regretté, mais celle-ci ayant été lauréate d'un projet au budget participatif 2016, va faire l'objet d'un réaménagement. Il est partagé que cette rue est un axe majeur dans laquelle les piétons ne peuvent pas être prioritaires sur les voitures.

M. Eric Ferrand rappelle que la rue Saint-Louis en l'île sera en zone de rencontre : les véhicules pourront circuler, les piétons sont prioritaires sur les vélos qui sont prioritaires sur les voitures. Il explique que l'ensemble des places de livraisons deviendraient un stationnement libre entre 20h et 7h du matin.

Le manque de places pour les artisans et l'absence de stationnement pour les voitures électriques est souligné par Mme Colette Guez. Le médiateur de la Ville de Paris précise que les emplacements électriques existants ont été maintenus que des changements pourront être réalisés ultérieurement en fonction des usages et des besoins.

Sur la question des artisans, M. Eric Ferrand présente différentes solutions : d'une part les artisans peuvent se procurer la carte Pro mobile qui permet de stationner sur un emplacement pour 50ct de l'heure, et d'autre part, les artisans pourront se garer partout en raison d'une certaine tolérance appliquée et évoquée avec le Préfet de Police. La dépose minute de personnes, de matériel est autorisée partout, dans la limite des règles du code de la route.

M. Jean-François Dubuisson demande pourquoi la règle des 15m-10m n'est pas appliquée sur la rue Saint-Louis en l'île. M. Eric Ferrand explique qu'il faut 3m de chaussée pour la circulation des pompiers, exigence donnée par la Préfecture de Police. Il précise que la voirie réservée était de 3,5m dans le projet initial de la DVD, et qu'elle s'est vu réduite dans ses propositions à un minimum de 3m de chaussée pour les véhicules de secours.

Il est indiqué que les panneaux de stationnements sont actuellement au nombre de 150 sur l'île Saint-Louis. Le projet entraîne une réduction de ces panneaux qui seront principalement situés en début de zone de rencontre et diminué en intérieur.

Les membres du Conseil de quartier font remarquer la dangerosité du double sens vélo existant dans les zones de rencontre. Il est précisé que la Ville de Paris ne ferait pas de double sens cyclable si c'était plus accidentogène qu'un sens de circulation normal.

En réponse aux craintes par rapport aux travaux de l'église Saint-Louis en l'île, M. Damien Chanal, Conseiller technique au Cabinet de M. Christophe Girard, explique que les chantiers font l'objet d'un travail en amont et d'un suivi très étroit. Il ajoute que le Mairie du 4^e a pris connaissance du rapport de M. Ferrand il y a quelques jours et que ce rapport a été transmis aux services techniques de la Ville de Paris. Un retour sera effectué au prochain Conseil de quartier Les îles de décembre : la Mairie du 4^e espère montrer aux membres du conseil de quartier des portions de quais, notamment les voies les plus impactées par les préconisations du médiateur. La mise en œuvre du projet est souhaitée à la fin du premier trimestre 2017.

Questions posées à la Mairie du 4^e

- Est-il possible de mettre des places de stationnement pour les artisans à Morland ?
- Pour les tournages de films, comment vont stationner les camions de tournage ?
- Une station velib est-elle créée dans le nouveau projet ?

Prochaine réunion 2016

Mardi 13 décembre

de 18h à 20h en salle Voyelles du Pôle Citoyen de la Mairie du 4^e

Présent(e)s : M. Bru, Mme de Mun, Mme di Fiore, M. Dubuisson, Mme Fea Mesnage, M. Lagorce, Mme Loutrel, Mme Matthieu, M. Peyrot, Mme Rivière d'Arc, Mme Studler, Mme De la Féronnière, Mme Rinsky, M. Lanfranchi, M. Chauffrut et M. Brau.

Excusé(e)s : M. Ballet, Mme Bertin, Mme Bru, M. de Leudeville, Mme Guez, M. Petelle,

M. Julien Landel intervient lors de la réunion en remplacement de M. Pacôme Rupin qui ne peut être présent. M. Damien Chanal, Conseiller technique au Cabinet du Maire du 4^e accompagne les services techniques de la Ville de Paris pour présenter deux extraits d'aménagement du nouveau projet de voirie sur l'île Saint-Louis. Mme Florence Mathieu assure la présidence du Conseil de quartier en l'absence de M. Nicolas de Leudeville.

Introduction de M. Damien Chanal, conseiller technique au Cabinet de M. Christophe Girard

M. Damien Chanal apporte les réponses aux questions posées lors du Conseil de quartier du mois de novembre. Il explique que le projet pour la Cité Morland inclut des places de parking en sous-sol mais en nombre limité et uniquement accessibles pour les résidents des futurs logements et de l'hôtel. Il annonce que la Mairie du 4^e va prochainement rencontrer la Mission Cinéma de la Ville de Paris et mettra à l'ordre du jour de ce rendez-vous le sujet du stationnement des camions de tournage. Il précise par ailleurs que le projet de mise aux normes 30 et zones de rencontre des îles ne prévoit pas la création de station Vélib.

M. Damien Chanal annonce que la Direction de la Voirie et des Déplacements (DVD) va présenter deux extraits du futur plan d'aménagement : Quai de Bourbon, entre la rue Le Regrattier et la rue des Deux-Ponts et Quai d'Anjou, entre le n°19 et le n°9. Il précise que le Maire du 4^e a demandé aux services de la Ville de Paris d'étudier l'ensemble des propositions du Médiateur de la Ville de Paris et que le travail de la DVD sur le nouveau projet est très fidèle aux propositions du rapport. Il ajoute que le nouveau projet, issu des propositions du médiateur devrait permettre, sous réserve de confirmation car le projet n'est pas définitif, la conservation d'environ 45 places par rapport au projet initial. Conformément à ce qui a été annoncé, les travaux seront réalisés au début du printemps. Il précise que le projet n'est pas encore validé à ce stade et devra notamment passer par la validation définitive de la Mairie et de la Préfecture de Police.

M. Damien Chanal informe les membres du Conseil de quartier que le calendrier de mise en œuvre du projet sur l'île de la Cité a été découplé de celui de la zone île Saint-Louis pour trois raisons : le médiateur a fait parvenir des propositions au Maire du 4^e issues de son travail lors de sa médiation, qui sont actuellement à l'étude à la DVD ; le Préfet de Police réfléchit actuellement à des ajustements au niveau du Parvis Notre-Dame, devant l'Hôtel Dieu pour lutter contre les stationnements gênants de véhicules de police ; la DVD doit également avancer sur la mise en place des nouvelles zones 30 dans les autres arrondissements du centre, notamment dans le 3^e arrondissement. Les travaux sur l'île de la Cité sont ainsi envisagés à l'automne 2017. Il est annoncé que la Mairie du 4^e reviendra vers le Conseil de quartier pour faire part des ajustements du projet sur l'île de la Cité et préciser le calendrier.

M. Damien Chanal évoque une demande des parents d'élèves de l'école Poulletier qui pourrait être réalisée dans le cadre du projet. Leur demande consiste à inverser le sens de circulation de la rue Poulletier entre la rue St Louis en l'Île et le Quai d'Anjou. M. Damien Chanal précise que le changement de sens de cette rue impacte surtout le nombre des véhicules. Mme Florence Mathieu propose de valider un avis par vote sur ce changement à la prochaine réunion de janvier et invite les parents d'élèves membres du Conseils de quartier à contacter les personnes concernées. M. Damien Chanal demande prioritairement l'avis des parents d'élèves et du directeur de l'école pour le prochain Conseil de quartier.

Présentation de la Direction de la Voirie et des Déplacements sur les modifications de stationnement

M. Laurent Dechandon, Chef de la Section Territoriale de Voirie de la DVD, présente la situation actuelle du quai de Bourbon. Il souligne que le nouveau projet propose la mise place de stationnements moto longitudinal, de stationnements payants puis à nouveau de stationnement moto longitudinal. Il précise que les pompiers ne considèrent pas de la même façon une voiture stationnée et un deux-roues stationné, ce dernier étant beaucoup plus simple à enlever en cas d'intervention.

Il présente le quai d'Anjou dans sa configuration actuelle et l'impact du projet sur celui-ci. Il explique que, de la même manière, les portes cochères aident à aménager des espaces qui permettent le déploiement de la grande échelle des pompiers. Stationnement deux roues et zone de livraison fixe sont ainsi créées. Ces espaces qui doivent demeurer libre à toute heure du jour et de la nuit, peuvent être occupées à condition d'éviter tout stationnement nuisible aux pompiers dans le cadre de leur action. Ainsi, le stationnement de deux-roues motorisés, dans les limites des zones marquées, sera autorisé mais le stationnement de véhicules sera strictement interdit. Le projet d'aménagement propose un nombre de places important pour les deux-roues motorisées et pour les vélos. La DVD explique avoir tenté de trouver des réponses réglementaires à la problématique de pouvoir stationner des véhicules pompiers tous les 20 m.

M. Damien Chanal annonce que le nouveau projet permet de rétablir trois places handicapées situées au 6 rue de Bretonvilliers, au 12 quai d'Orléans et au 53 quai de Bourbon. Il est proposé aux membres du Conseil de quartier la création d'une 4^e place handicapée, au 1 ou au 12 quai d'Anjou. Les membres sont favorables à une quatrième place handicapée située au 1 quai d'Anjou. Il est précisé que cette place sera réalisée après le départ du chantier de l'Hôtel Lambert.

Le passage en mixte de la rue des Deux Ponts est souhaité rapidement.

La DVD confirme que le nouveau projet conserve environ 45 places de stationnement sur les quatre quais, tel que le médiateur l'avait envisagé. Il est rappelé que les rues intérieures ne subissent pas de modification de stationnement au regard du premier projet d'avant médiation : le stationnement est supprimé en intégralité sauf ceux de la rue Jean du Bellay et de la rue des Deux Ponts (passage du rotatif en mixte sur le linéaire entre la rue Saint-Louis en l'île et le Pont de la Tournelle). La DVD annonce par ailleurs qu'environ 140 places vélos et 96 places deux roues motorisées vont être créées sur l'île Saint-Louis.

Bilan Ile de la cité

Les membres du Conseil de quartier ont constaté que les travaux du Pont de l'archevêché sont terminés et qu'il reste trois ou quatre vitres à poser.

Ils évoquent les blocs de granit posés sur le parvis Notre-Dame. La DVD précise qu'ils seront alignés et que leur installation est destinée à la protection du public des véhicules béliers.

Hôtel Dieu

L'appel d'offre lancé par l'APHP circule lors de la réunion. Il est évoqué un espace à valoriser hors consultation. M. Julien Landel, 1^{er} Adjoint au Maire du 4^e, explique que la Mairie du 4^e n'a pas connaissance totale du projet.

La Poste de l'île Saint-Louis

M. Julien Landel annonce avoir été contacté par les responsables du groupe la Poste, qui n'a pour le moment pas reçu l'accord du bailleur. La Poste va se rapprocher du Conseil de quartier si éventuellement la reprise du bail par une enseigne alimentaire ne se fait pas. Dans cette hypothèse, le groupe envisage suite aux propositions du Conseil de quartier lors de leur rencontre de chercher un commerçant qui pourrait assurer le rôle de relai de la poste.

Toilettes publiques

Mme Florence Mathieu annonce que M. Nicolas de Leudeville a rencontré Mme Hyafil, Architecte des Bâtiments de France qui propose l'installation de toilettes publiques sur l'île Saint-

Louis sous le pont Louis-Philippe. Les membres du Conseil de quartier votent à l'unanimité l'installation de toilettes publiques sous le pont Louis-Philippe.

Divers

Le bloc en acier situé à droite du Pont Marie interroge certains membres présents. Il est précisé que ce sont des poubelles.

M. Julien Landel annonce la cérémonie des vœux aux habitants organisé le jeudi 12 janvier 2017 à 18h en salle des fêtes de la Mairie du 4^e arrondissement.

Il rappelle que le budget participatif qui débute en janvier 2017 est l'occasion de proposer des projets pour son quartier. Il invite également les membres du conseil de quartier à définir leur feuille de route 2017, qui sera présentée au Maire du 4^e, à M. Pacôme Rupin et à lui-même.

Il est signalé à la Mairie du 4^e un camion qui stationne depuis plusieurs mois dans la rue Saint-Louis-en-l'île. Il semble que ce camion serve à modérer les détritres du chantier lié aux travaux du numéro 55 de la rue.

Mme de Mun fait remarquer qu'un petit garçon qui vient d'Evry joue fréquemment de la musique sur le pont d'Arcole. M. Julien Landel explique qu'il y a une obligation de scolarisation pour les enfants de familles roms. Il va ainsi se rapprocher des maraudes pour savoir s'il est inscrit dans un collège. S'il est inscrit, un signalement sera effectué à son collège et s'il ne l'est pas, une action en faveur de son inscription dans un collège d'Evry sera menée.

Questions posées à la Mairie du 4^e

- Qu'est-il prévu dans l'espace à valoriser dans l'Hôtel Dieu ?
- Quelle est la procédure à envisager pour l'installation de toilettes publiques sous le pont Louis-Philippe ?
- Y a-t-il d'autres alternatives que l'inversion de la rue Poullétier pour améliorer la sécurité de la rue ?

Prochaine réunion 2017

Lundi 9 janvier, de 19h à 21h, en salle voyelles du Pôle Citoyens de la Mairie du 4^e

Mercredi 1^{er} février, de 19h à 21h, salle à confirmer

Lundi 6 mars, de 19h à 21h, en salle voyelles du Pôle Citoyens de la Mairie du 4^e

Lundi 24 avril, de 19h à 21h, salle à confirmer

Jeudi 18 mai, de 19h à 21h, salle à confirmer

Mardi 13 juin, de 19h à 21h, salle à confirmer